



Objet : APPUI TECHNIQUE AUX TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE LA PISTE DFCI C010-CFM 2021

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU le devis d'appui technique présenté en date du 25 juillet 2022 par le bureau d'étude AEF domicilié à PEZILLA DE LA RIVIERE, pour un montant de 10 800 € HT, soit 12 960 € TTC.

Considérant la nécessité de mettre en état la piste DFCI CO10 sise sur la Commune de MOSSET afin de garantir la sécurité de la population et la protection des massifs ;

DÉCIDE

Article 1 : De confier pour l'appui technique des travaux de remise en état de la piste DFCI CO10 sise sur la Commune de MOSSET afin de garantir la sécurité de la population et la protection des massifs ; au bureau d'étude AEF domicilié à PEZILLA DE LA RIVIERE, pour un montant de 10 800 € HT, soit 12 960€ TTC.

Article 2 : Dit que les crédits sont inscrits au budget principal de la Collectivité.

Article 3 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Publique assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 14 septembre 2022

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.





COMMUNAUTE DE COMMUNES
CONFLENT CANIGO
MAIRIE
66500 PRADES

DEVIS MOE

Maîtrise d'œuvre de travaux de DCFI – CFM 2021

TAUX DE MISSION DE MOE

Description	%	Cout prestation	Nbre jours
AVP-PRO	3,00%	2 340,00 €	4,7
ACT	2,00%	1 560,00 €	3,1
DET	4,00%	3 120,00 €	6,2
AOR	1,00%	780,00 €	1,6
Servitude		3 000,00 €	6,0
TOTAL	10%	10 800,00 €	

DETAIL MOE PAR CHANTIER

Commune de Mosset – Mise aux normes de la piste CO10

Type travaux	Quantité	Prix unitaire	Montant
Mise aux normes DFCI de piste	5200 ml	15 €	78 000 €
MOE			7800 €
Servitude			3000 €
TOTAL			88 800 €

TOTAL MONTANT HT : 10800 €

TVA : 2160 €

MONTANT TTC : 12 960 €

Conditions de paiement : 2 acomptes (Servitude et MOE)

Signature « Bon pour Accord »
Prades le 25/07/2022

Le président
JL. JALAT

L'EXPERT FORESTIER
Jérôme LOUVET

AEF J. LOUVET

Bureau d'études, Ingénierie, Expertise et Gestion

Expert Forestier Agréé membre du Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière

Adresse : 16, Chemin de Thuir - 66370 PEZILLA LA RIVIERE

Port. 06-11-52-81-76 ; Email : j.louvet@aef-expert-forestier.fr

SASU au capital de 10 000 € - 879 783 033 RCS Perpignan